



LES COURSES DE CÔTE DE BAGNOLS-SABRAN ET DE ST-JEAN-DU-GARD COL SAINT-PIERRE REPORTÉES

Respectivement organisatrices des courses de côte de Bagnols-Sabran et de Saint-Jean-du-Gard Col Saint-Pierre, toutes deux inscrites au calendrier du Championnat de France de la Montagne, les ASA Rhône-Cèze et ASA d'Alès sont aujourd'hui dans l'obligation de prendre une même décision de report.

En dépit de la bonne volonté affichée par la Préfecture du Gard, les dates initialement retenues, les 27 & 28 mars et les 10 & 11 avril, impliquaient que ces épreuves se déroulent à huis-clos en raison de l'actuelle crise pandémique.

Cette restriction privant les organisateurs de la mise en place d'une billetterie spectateurs, l'équilibre budgétaire de ces deux courses de côte ne peut être préservé dans de telles conditions.

L'ASA Rhône-Cèze et l'ASA d'Alès conservent toutefois l'espoir qu'une situation plus favorable puisse néanmoins permettre l'organisation des deux épreuves à des dates ultérieures. En liaison avec le DSN et la Commission des courses de côte de la FFSA, une recherche de solutions de reports est d'ores et déjà d'actualité.

Pour l'ASA Rhône-Cèze,
Vincent Savary



Pour l'ASA d'Alès,
Frédéric Rossel

